

Conseil général  
des ponts et chaussées

**Décision du 28 février 2007 relative à la nomination des coordonnateurs du collège « projets d'infrastructures »**

NOR : *EQUV0790493S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,  
Vu le décret n° 05-470 du 16 mai 2005 relatif au conseil général des ponts et chaussées ;  
Vu l'arrêté du 30 mai 2005 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général des ponts et chaussées ;  
Vu la décision n° 02-2006 du 4 janvier 2006 relative à la désignation des coordonnateurs des collèges, missions d'appui du CGPC ainsi que du secrétaire délégué du comité d'histoire du ministère ;  
Sur proposition du président de la 7<sup>e</sup> section, secrétaire général du conseil,  
Décide :

Article 1<sup>er</sup>

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2007, M. Levy (Bertrand), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé conjointement avec M. Peigne (Hubert), coordonnateur du collège « projets d'infrastructures ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

C. Martinand